

DECLARATION DE FRANCHISEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE
SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE
LEASING - CIL

La Société JUBA SARL, contrôlée par Groupe de M. Mohamed BRIGUI, a déclaré avoir franchi directement à la baisse, le 19 juin 2019, le seuil de 5% du capital de la Compagnie Internationale de Leasing - CIL, suite à la cession en bourse de 375 000 actions représentant 7,5% du capital de la société.

Selon le déclarant, le Groupe de M. Mohamed BRIGUI détient à cette date 33,85% du capital de la de la Compagnie Internationale de Leasing – CIL.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse de Tunis le 25 juin 2019 par l'intermédiaire en Bourse, la Compagnie Générale d'Investissement.